

La lettre des services de l'Etat

NUMÉRO
SPÉCIAL AVRIL 2011

PRISE DE FONCTIONS

Patrick STRZODA, nouveau préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud, a pris ses fonctions lundi 4 avril 2011.

Après avoir rendu hommage au préfet Claude Erignac en s'inclinant devant la plaque apposée à sa mémoire à la préfecture, il s'est rendu au monument aux Morts où il a procédé au traditionnel dépôt de gerbe, en présence de nombreux élus et des autorités civiles et militaires.



Né le 5 janvier 1952 à Thann (Haut-Rhin), Patrick STRZODA était jusqu'à présent préfet des Hauts de Seine. Il a été nommé préfet de Corse par décret du Président de la République du 10 mars 2011.

Cet exemplaire de la Lettre des services propose quelques extraits de sa prise de parole lors de sa première rencontre avec la presse.

Vous pourrez retrouver également le Curriculum Vitae complet de Patrick STRZODA.

"L'Etat et ses services", lettre d'information électronique du Préfet de Corse, Préfet de la Corse du Sud, éditée par la Préfecture de la Corse du Sud.
Directeur de publication : Pierre Molager, directeur de Cabinet.
Crédits photos : P-A Fournil

La lettre des services de l'Etat

NUMÉRO SPÉCIAL

CURRICULUM VITAE DE
PATRICK STRZODA

Patrick STRZODA

Préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud

Né le 5 janvier 1952 à Thann (Haut-Rhin)
ENA, promotion Léonard de Vinci
Licencié en droit (université de Strasbourg)
Licencié en anglais (université de Besançon)
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques
Officier dans l'Ordre du Mérite agricole
Médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports



1975-1982	Attaché principal Conseiller d'administration scolaire et universitaire au ministère de l'Education nationale (Paris et Versailles)
1983-1985	Scolarité à l'Ecole nationale d'administration (Paris)
1985-1987	Directeur de cabinet du préfet de la Dordogne (Périgueux)
1987-1989	Sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)
1989-1992	Secrétaire général du comité d'organisation des Jeux Olympiques d'Albertville (Savoie)
1992-1994	Secrétaire général de la préfecture de la Drôme (Valence)
1995-1996	Sous-préfet d'Arles (Bouches du Rhône)
1996-1997	Directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Intérieur (Paris)
1997-2002	Secrétaire général pour les affaires régionales à la préfecture de région Rhône-Alpes (Lyon)
2002-2004	Préfet des Hautes-Alpes (Gap)
2005	Préfet des Deux-Sèvres (Niort)
2005-2007	Préfet détaché, directeur général des services du Conseil général de la Savoie (Chambéry)
2008	Préfet détaché, directeur général de l'Office public d'aménagement et de construction du Rhône (Lyon)
2009-2011	Préfet des Hauts-de-Seine
10 mars 2011	Préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud

La lettre des services de l'Etat

NUMÉRO SPÉCIAL

PREMIERE PRISE DE PAROLE
(EXTRAITS)

Au moment de prendre mes fonctions comme préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud, je veux vous dire que j'aborde ma mission avec émotion, confiance et détermination.

Emotion, en commençant ma première journée par un hommage aux Corses morts pour la France, pendant la guerre 1914-1918 où plus de 20.000 d'entre eux sont tombés, et pendant la seconde guerre mondiale où les combattants et résistants corses ont permis de faire de l'île le premier département libéré, ouvrant la voie à la libération de la France toute entière. Emotion également lors du moment de recueillement, avec le président du conseil général, à la mémoire de Claude Erignac. (...)

Confiance, car des premiers contacts que j'ai eus avec les élus, je retiens le caractère chaleureux de nos échanges mais surtout la volonté qu'ils ont exprimée de continuer à travailler en partenariat avec les services de l'Etat ; des services de l'Etat efficaces et motivés sur lesquels je sais que je pourrai m'appuyer.

Détermination, enfin, à continuer à mobiliser l'appareil d'Etat pour permettre aux élus et aux acteurs socio-professionnels de maîtriser et de construire l'avenir de la Corse (...)

Mon engagement au service de la Corse va se développer autour de 3 priorités :

1 – Le développement économique et l'emploi

Dans l'immédiat, il nous faut mener à leur terme les programmes de développement engagés en faveur de la Corse : PEI, Programme de développement rural, CPER, qui représentent un engagement de crédits publics de 190M€/an, dont 41 M€/an de crédits européens.

Parce que ces programmes renforcent la compétitivité et l'attractivité des secteurs économiques corses, et donc créent de l'emploi ; parce que ces programmes permettent de valoriser davantage les potentiels identitaires locaux, notamment dans l'agriculture, tout en protégeant l'environnement.

A un moment où les crédits publics sont rares et chers, il faut non seulement consommer les enveloppes programmées, mais il faut aussi se mettre en bonne position pour négocier les prochains programmes.

Sur le front de l'emploi, il nous faut être extrêmement attentifs à la situation des jeunes qui sont, avec les seniors, particulièrement touchés par le chômage (...)

Dans le cadre du plan de mobilisation pour l'emploi, lancé par le Président de la République le 1er mars à BOBIGNY, et en complément des politiques menées par les collectivités, nous allons mobiliser davantage les mesures en faveur de l'alternance - contrats d'apprentissage, qui débouchent à 72 % sur un emploi ferme, et contrats de professionnalisation - ainsi que les formations professionnalisantes et les contrats aidés. Faciliter le retour de la jeune génération sur le marché du travail est indispensable.

2 – Le développement durable et la préservation de l'environnement

La Corse est un milieu naturel unique au monde (...) L'enjeu est de trouver le bon équilibre entre la préservation de ce capital environnemental, le développement induit par l'accueil de populations permanentes et touristiques, et le développement économique.

C'est aux Corses qu'il appartient de réfléchir et de proposer ce modèle de développement. Je sais qu'au sein de la CTC notamment des réflexions sont en cours (assises du foncier, élaboration du PADDUC ...) L'Etat est évidemment disponible pour participer à ces réflexions.

3 – La lutte contre les violences et l'insécurité

Dans une société organisée, aucune violence n'est compréhensible, acceptable ou légitime.

Violence politique, criminalité organisée, banditisme, délinquance générale ou de proximité... autant de termes qui renvoient à une seule réalité : celle d'un cancer qui se développe à tous les étages et dans tous les secteurs de la société.

La violence corrompt, elle répand la peur, elle distille la méfiance entre les personnes, elle sème la douleur dans les familles. L'utilité de l'Etat, c'est d'abord de permettre aux gens de vivre tranquillement.

L'obligation de l'Etat, c'est donc d'assurer la sécurité pour tous et partout en luttant avec acharnement contre toutes les formes de violence et de délinquance.

Sur tous ces sujets, vous pouvez compter sur mon énergie et ma détermination, ainsi que sur celle de tous les services de l'Etat.